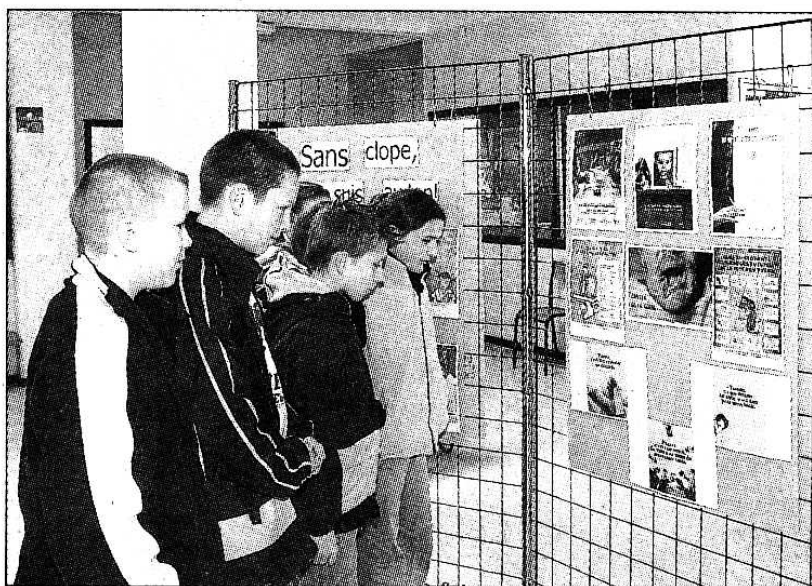


Le Journal de Gien - Jeudi 12 février 2004

CHATILLON-SUR-LOIRE (suite)

La lutte contre le tabagisme fait son entrée au collège

La semaine contre le tabagisme au collège de Châtillon-sur-Loire s'est clôturée ce mardi. Une exposition se tenait dans le hall, relatant les méfaits du tabac et destinée non seulement aux élèves du collège mais aussi aux parents qui les accompagnent. Ensuite chaque classe a eu le droit à une session où l'association d'aide aux victimes du tabagisme « Les amis de Jean Paul » leur ont présenté par l'intermédiaire de sa fondatrice, Mme Michelle Affonso, un dessin animé abordant les méfaits du tabac sur le plan physique mais aussi les répercussions qu'il engendre dans la vie de tous les jours. L'exposé des différentes substances nocives révèle que cinquante d'entre elles sont cancérigènes comme les goudrons qui détruisent lentement les poumons. Il faut savoir par ailleurs que le tabac a été l'une des premières plantes génétiquement modifiée. En effet les fabricants pour répondre aux taux de nicotine imposés pour la santé ont modifié les molécules de la plante afin de rendre la nicotine beaucoup plus efficace tout en restant aux yeux de la législation dans son bon droit et en incitant les utilisateurs à consommer le produit en leur offrant des taux plus bas.



Ensuite il a été rappelé l'entrée en lice des agents de saveur pour augmenter le panel de consommateurs et en premier lieu toucher les jeunes et les femmes. Pour conclure, les enfants ont effectué un test de souffle pour déterminer si leur capacité respiratoire était intacte et pour aider ceux qui,

malheureusement, seraient déjà touchés par le tabagisme passif. Il a été rappelé que la dépendance au tabac apparaissait selon l'âge et la morphologie de la personne entre la centième et le deux centième cigarettes. Il faut savoir que le courant secondaire de la cigarette, c'est-à-dire la fumée qui s'échappe de la cigarette est plus nocive que celle inhalée directement par le fumeur.

Cette association fondée en 1995 après trois années de fonctionnement a été reçue au ministère de la Santé avec lequel aujourd'hui elle combat les effets du tabagisme. Elle est à l'origine de l'interdiction de la vente de tabac aux moins de seize ans. Elle défend aussi les intérêts des victimes et propose une aide au sevrage avec un numéro de téléphone le 02.37.24.92.14. Un site sera disponible dès mi-février.

Le principal du collège, Christophe Morat, à l'origine de cette information, ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin et souhaiterait réunir les parents après les vacances scolaires de février pour une réunion d'information en soirée.



La présentation de la lutte contre le tabac dans les classes.